

RAPPORT D'ÉVALUATION DE L'ÉCOLE  
NATIONALE SUPÉRIEURE  
D'INFORMATIQUE POUR L'INDUSTRIE ET  
L'ENTREPRISE (ENSIIE)

---

**CAMPAGNE D'ÉVALUATION 2024-2025**

VAGUE E

Rapport publié le 16/03/2026



Au nom du comité d'experts :

Thierry Soriano, président du comité

Pour le Hcéres :

Coralie Chevallier, présidente

Le Haut Conseil de l'évaluation de l'enseignement supérieur et de la recherche (Hcéres) est une autorité publique indépendante. Il est chargé de l'évaluation des établissements d'enseignement supérieur et de recherche, des organismes de recherche, des structures et unités de recherche, et des formations.

En application des articles R. 114-15 et R. 114-10 du code de la recherche, les rapports d'évaluation établis par les comités d'experts sont signés par les présidents de ces comités et contresignés par la présidente du Hcéres.

## Messages-clés de l'évaluation

Créée en 1968 en tant qu'institut d'informatique d'entreprise du Conservatoire National des Arts et Métiers (Cnam) et implantée à Évry depuis 1984, l'école devient en 2006 un établissement public administratif sous la tutelle du ministère de l'enseignement supérieur de la recherche et de l'innovation. Elle prend alors le nom d'École Nationale Supérieure d'Informatique pour l'Industrie et l'Entreprise (ENSIIE). L'école est passée aux responsabilités et compétences élargies en janvier 2015 et est, depuis 2017, associée par décret à l'Université Paris-Saclay et à l'Institut Mines-Télécom.

L'ENSIIE porte aujourd'hui un diplôme d'ingénieurs qui offre à ses étudiants une formation solide, associant informatique avancée, mathématiques appliquées et gestion, et dont le contenu a su évoluer pour rester en prise avec les besoins de l'industrie en matière de technologie (sécurité du numérique, calcul haute performance, science des données, intelligence artificielle, etc.). Les rénovations successives des locaux et l'acquisition d'équipements de pointe permettent désormais aux élèves ingénieurs de bénéficier de bonnes conditions d'études. Ceux-ci profitent par ailleurs des collaborations académiques étroites que l'ENSIIE entretient avec l'université Évry Paris-Saclay, l'université Paris-Saclay et l'Institut Mines-Telecom, qui leur offrent la possibilité de suivre des cursus en complément de leur formation d'ingénieurs. Au fil des ans, l'ENSIIE s'est également attachée à jouer un rôle actif dans le développement de son territoire d'implantation, en nouant de nombreux partenariats avec les collectivités et les entreprises (notamment dans le cadre de son cluster C-19 consacré à l'innovation et la création d'entreprise autour des technologies du numérique). Son réseau de partenaires internationaux est également très riche, mais gagnerait à davantage être structuré autour de quelques collaborations stratégiques lui permettant notamment d'augmenter la mobilité sortante de ses étudiants.

Durant la période de référence, le développement de l'ENSIIE a cependant été contraint par les ressources limitées dont celle-ci dispose, en particulier en matière d'encadrement pédagogique et administratif. Malgré les ambitions affichées dans son plan stratégique 2020-2024, l'établissement n'est pas parvenu, pour repousser cette contrainte, à augmenter significativement ses ressources propres, si bien qu'il demeure encore largement dépendant de la subvention pour charge de service public qu'il reçoit. Dans ce contexte, le plan stratégique 2025-2029, établi récemment par une nouvelle direction qui a su redonner un nouvel élan à l'école et susciter l'adhésion des personnels, exige que celle-ci renforce sa capacité à piloter ses ressources humaines et budgétaires, et soit ainsi en mesure d'élaborer des scénarios de croissance réalistes en matière de ressources collectées et disponibles. Le déploiement de ce plan nécessite également que l'ENSIIE achève la mise en place d'une véritable démarche qualité et d'une analyse des risques associés à ses projets stratégiques. Le positionnement de l'école constitue également un point de vigilance important. La volonté affirmée de l'ENSIIE d'affirmer ce positionnement en formalisant l'association avec l'université Évry Paris-Saclay et l'université Paris-Saclay sous la forme de conventions n'a en effet pas abouti jusqu'à présent. Au-delà des risques juridiques que cela implique, l'absence prolongée de ces conventions a pour conséquence de rendre peu lisible la place que l'ENSIIE souhaite occuper dans les reconfigurations institutionnelles dont le site de Saclay a fait l'objet de ces dernières années. Enfin, bien que l'école ait engagé récemment une réflexion sur la structuration de ses activités de recherche, celles-ci restent encore très dispersées au regard du nombre réduit de ses enseignants-chercheurs (25 enseignants-chercheurs travaillant sur 7 axes thématiques différents et répartis entre 6 laboratoires extérieurs à l'école). L'amélioration de la lisibilité de ces activités de recherche représente un enjeu majeur pour la reconnaissance de l'école. À cet égard, le projet de l'ENSIIE consistant à inscrire l'ensemble de sa recherche dans une thématique bien identifiée (la souveraineté numérique et la sobriété) dans le cadre d'un « laboratoire sans murs » est tout à fait prometteur.

|   |  |
|---|--|
| <p><b>FORCES PRINCIPALES</b></p> <ul style="list-style-type: none"> <li>- Une nouvelle équipe de direction dynamique dont le projet stratégique suscite la confiance et l'adhésion des personnels.</li> <li>- Des partenariats territoriaux riches avec les collectivités et les entreprises.</li> <li>- Une formation solide, tournée vers l'industrie et l'international, et enrichie par plusieurs partenariats académiques sur le site.</li> <li>- Des locaux et des équipements de qualité qui soutiennent le développement de l'établissement.</li> </ul>   | <p><b>FAIBLESSES APPELANT UNE VIGILANCE PARTICULIÈRE</b></p> <ul style="list-style-type: none"> <li>- Une démarche qualité inachevée, qui ne permet pas de garantir la maîtrise des risques et la continuité d'activité.</li> <li>- Des partenariats académiques importants, qui restent à traduire formellement dans des conventions alignées avec la stratégie de l'école.</li> <li>- Un pilotage des ressources humaines et financières qui reste à consolider pour accompagner la stratégie de l'école.</li> <li>- Une dispersion des activités scientifiques qui nuit à la visibilité et à la valorisation de la recherche de l'école.</li> </ul> |
| <p><b>RECOMMANDATIONS PRINCIPALES</b></p> <ul style="list-style-type: none"> <li>- Signer rapidement les conventions d'association avec l'université Paris-Saclay et l'université d'Évry Paris Saclay, en veillant à ce que les collaborations et les mutualisations formalisées soient cohérentes avec la stratégie de l'école.</li> <li>- Construire un plan pluriannuel d'augmentation des ressources propres précis, aligné avec le projet stratégique, et comportant une analyse des risques, ainsi que des tableaux de bord (indicateurs de suivi, objectifs chiffrés).</li> <li>- Intégrer dans la politique de partenariats stratégiques la thématique des enjeux environnementaux du numérique (numérique responsable, sobriété), dans laquelle l'école souhaite renforcer son positionnement.</li> <li>- Mettre en place un conseil d'orientation stratégique largement ouvert aux différentes parties prenantes de l'école (collectivités, entreprises, partenaires nationaux et internationaux, <i>alumni</i>, diplômés) afin d'accompagner le déploiement du nouveau plan stratégique.</li> <li>- Renforcer le dispositif de santé étudiante (notamment les ressources humaines internes en appui de la cellule consacrée aux situations de harcèlement et de violences sexistes et sexuelles).</li> </ul> |  |

# Présentation de l'établissement

## 1 / Caractérisation de l'établissement et de son territoire

### L'établissement

- **Date de création** : l'Institut d'Informatique d'Entreprise (IIE) a été créé au sein du Cnam en 1968.
- **Typologie et organisation** : l'ENSIE, grande école publique d'ingénieurs en informatique, a été créée par décret en juillet 2006. Elle est dotée du statut d'établissement public administratif (EPA), sous la tutelle du Ministère de l'enseignement supérieur et de la recherche. L'école a été associée par décret en 2017 à l'Institut Mines-Télécom et à l'Université Paris-Saclay<sup>1</sup>.
- **Nombre d'étudiants** : 503 en 2023-2024<sup>2</sup>.
- **Évolution du nombre d'étudiants** : 522 étudiants en 2019-2020 puis 503 étudiants 2023-2024 (baisse de 3,7% entre 2019 et 2024).
- **Répartition des effectifs étudiants pour l'année 2023-2024<sup>3</sup>** :

|  |   |
|--|---|
| Formations d'ingénieurs  | 503   |
| Étudiants primo-inscrits en FISE   | 119   |
| Étudiants primo-inscrits en FISA   | 21  |
| Doctorat   | 32 dont 1 en cotutelle avec un établissement étranger |
| Taux d'apprentis dans les effectifs des promotions                                 | 4,58%   |
| Pourcentage de boursiers   | 34%   |
| Pourcentage d'étudiantes   | 23,6 % pour les primo-entrants en 2024                |
| Pourcentage d'étudiants de nationalité étrangère, titulaires d'un diplôme étranger | 23,38%  |

- **Taux d'insertion** : au cours de la période de référence, les taux d'insertion à 6 mois sont de 85% à 98% à l'exception notable de la promotion 2021 pour laquelle environ 12% des diplômés ayant répondu à l'enquête se déclaraient toujours en recherche d'emplois après 6 mois<sup>4</sup>.
- **Taux de réussite en fin de 4<sup>e</sup> année** : 99%<sup>5</sup>.
- **Frais d'inscription** : ils sont composés des droits de scolarité, d'un montant de 601 euros par an en 2023, de la CVEC (contribution vie étudiante et de campus), d'un montant de 100 euros par an, et des frais complémentaires de 300 euros par an<sup>6</sup>.

<sup>1</sup> Décret n° 2017-598 du 21 avril 2017 portant association d'établissements du site Paris-Saclay.

<sup>2</sup> Données RH 2023 ENSIE, ministère de l'enseignement supérieur et de la recherche.

<sup>3</sup> Données certifiées de la CTI, École nationale supérieure d'informatique pour l'industrie et l'entreprise, campagne 2024.

<sup>4</sup> La situation particulière de cette promotion est liée à la sortie de l'épidémie de COVID-19.

<sup>5</sup> Données certifiées de la CTI, campagne 2024.

- **Ressources humaines pour l'année 2022-2023** : 58 personnels (enseignants et BIATSS). Pour le personnel BIATSS, l'effectif est de 27 agents, dont 12 contractuels et 15 titulaires. Pour le personnel enseignant, l'effectif est de 31, dont 6 contractuels et 25 titulaires.
- **Budget en 2023-2024<sup>7</sup>** : 8 597 086 € de dépenses en crédits de paiement, dont 5,1M€ en personnel, 1,7M€ en fonctionnement et 1,8M€ en investissement et 8 089 767 € de recettes.
- **Patrimoine immobilier<sup>8</sup>** : l'école développe son activité dans des locaux situés dans le quartier des passages à Évry. Ce quartier fait l'objet d'une restructuration dont l'école a bénéficié par la rénovation lourde d'une partie de ses locaux (environ 3594 m<sup>2</sup>) et la construction de locaux neufs) la suite de la démolition partielle du bâtiment d'origine (environ 2890 m<sup>2</sup>). À ce jour l'activité se développe sur une surface totale de 7714 m<sup>2</sup> SHON (Surface Hors Œuvre Nette).
- **Unités de recherche (dont UMR)** : L'ENSIE n'a pas de laboratoire en propre et les 25 enseignants-chercheurs en activité dans l'établissement effectuent leur recherche dans des laboratoires de l'université Paris-Saclay, de l'université Évry Paris-Saclay et de l'Institut Mines-Telecom/Institut Polytechnique de Paris (à l'exception d'un enseignant-chercheur qui est sans affectation et de deux qui sont affectés au Centre d'études et de recherche en informatique et communications du Cnam. On compte en particulier 9 enseignants-chercheurs rattachés au Laboratoire de Mathématiques et Modélisation d'Évry (unité mixte du CNRS 8071), et également 9 enseignants-chercheurs affectés au laboratoire « Services répartis, Architectures, Modélisation, Validation, Administration des Réseaux » (unité mixte du CNRS 5157), qui est le laboratoire de recherche propre de Télécom SudParis et l'un des laboratoires de l'Institut Polytechnique de Paris.
- **Production scientifique<sup>9</sup>** : 159 productions scientifiques (dont 52 articles dans une revue) au cours de la période 2018-2023.
- **Domaines de recherche** : informatique et mathématiques appliquées.
- **Axes de recherche** : Sciences de la programmation et du logiciel, Recherche opérationnelle et optimisation, Systèmes sûrs et performants, Réalité Virtuelle et Augmentée, Impact environnemental du numérique, Science des données pour l'aide à la décision, Modélisation aléatoire en finance.
- Label DD&RS obtenu pour la deuxième fois consécutive en 2025.

### Contexte territorial<sup>10</sup>

- **Région Île-de-France** : 12,3 millions d'habitants. Grand Paris : 7 millions d'habitants.
- **Trois académies, Créteil, Paris et Versailles**, et huit départements.
- **Seize universités, dont huit dans Paris intramuros et trois établissements publics expérimentaux**, ainsi qu'une quarantaine d'écoles d'ingénieurs, une vingtaine d'écoles d'art et d'architecture, huit écoles de commerce, de management et de communication, et plus de 200 centres de formations sanitaires et sociales. Les établissements publics expérimentaux sont l'Université Paris-Cité, l'Université Paris-Saclay, l'Institut polytechnique de Paris. Ils ont tous les trois demandé à sortir de l'expérimentation<sup>11</sup>.
- **Quatre conventions de coordination territoriale** (Paris Lumières, Alliance Sorbonne Paris-Cité, Sorbonne Alliance, Cnam-Ensam), **une convention d'association** (Alliance Sorbonne Université).
- La région compte **quatre Idex** (dont trois à Paris) **et deux I-site** confirmés.
- La région héberge plus de **800 unités de recherche, dont 60 % d'unités mixtes**. La moitié de ces unités se situe à Paris.

<sup>6</sup> Ces derniers sont toutefois facultatifs. En cas d'alternance, vous serez rémunéré pendant votre formation et exonéré des frais de scolarité.

<sup>7</sup> Tableaux finance ENSIE juillet 2024.

<sup>8</sup> Schéma pluriannuel de stratégie immobilière (période 2017-2022), page 8.

<sup>9</sup> Tableau 8. Productions scientifiques ENSIE sur la période 2018-2023. Source : monevaluation.hceres.fr 2018-2023, collection ENSIE (Cf. Annexe 3.1 Production de la recherche ENSIE).

<sup>10</sup> Strater Pays de la Loire, 2020.

<sup>11</sup> Au cours de la période évaluée deux EPE sont sortis de l'expérimentation et sont devenus des grands établissements : l'Université Paris-Panthéon Assas, l'université, CY Cergy Paris Université et l'Université Gustave Eiffel.

- **Production scientifique** : 34,5 % des publications nationales (1<sup>er</sup> rang national, avec 50,3 % de la production nationale en Sciences humaines, 43 % en sciences sociales, 39,7 % en physique, 36 à 39 % en mathématiques, informatique, recherche médicale et biologie fondamentale), 3,83 % des publications en Europe (2<sup>e</sup> rang après le Grand Londres), 33 % des dépôts de brevet (1<sup>er</sup> rang national).
- **Personnels de l'ESR de la région** <sup>1212</sup> : 41 % des effectifs nationaux de chercheurs publics et privés. 120 313 chercheurs, 22 983 enseignants (26 % des effectifs nationaux), dont 14 395 enseignants-chercheurs, 5 000 doctorants, 25 633 personnels administratifs (27,1 % des effectifs nationaux).
- En 2020, **733 700 étudiants** sont inscrits dans un établissement d'ESR de la région, 26,3 % de l'effectif national, **dont la moitié est à Paris**, et 433 342 dans des établissements universitaires, 24,8 % de l'effectif national.
- **Montant du CPER 2021-2027 consacré à l'ESR** : 1 051,96 M€.

## 2 / Recommandations de la précédente évaluation (rapport publié le 25 septembre 2019)

Les recommandations du précédent rapport d'évaluation ont été considérées par le comité d'évaluation dans le cadre de ses travaux. Leur analyse est détaillée dans le corps du rapport.

| Recommandations  | Suivi                        |
|--|------------------------------|
| Formaliser dans les meilleurs délais la convention avec l'Université d'Évry-Val d'Essonne relative aux services mutualisés dans l'intérêt des usagers et des personnels.   | Non suivie d'effet           |
| Définir précisément la nature du partenariat à moyen et long terme avec Paris-Saclay et l'Université d'Évry-Val d'Essonne, d'une part, et l'Institut Mines-Télécom, d'autre part, s'assurer que l'association directe et indirecte aux deux projets d'établissements expérimentaux du site de Saclay restera un levier de développement. | Partiellement suivie d'effet |
| Établir une lettre de cadrage budgétaire et un débat d'orientation budgétaire en conseil d'administration préalable à l'élaboration du budget.   | Partiellement suivie d'effet |
| Mieux intégrer l'analyse des risques dans le développement des grands projets stratégiques de l'école en impliquant l'ensemble du comité de direction.   | Non suivie d'effet           |
| Renforcer le pilotage de l'offre de formation pour une meilleure maîtrise des moyens à mobiliser et pour l'établissement des référentiels compétences et métiers.  | Partiellement suivie d'effet |
| Renforcer le pilotage de la recherche pour poursuivre la structuration des activités au sein de quelques laboratoires dont l'école pourrait devenir une tutelle et être partie prenante de la valorisation.  | Partiellement suivie d'effet |

Les six recommandations formulées par le Hcéres en 2019 étaient explicitement intégrées dans le plan stratégique 2020-2024 de l'ENSIEE. Elles ont été, pour quatre d'entre elles, partiellement suivies d'effet et, pour les deux restantes, non suivies d'effet.

<sup>2</sup> STATER Île-de-France 2022 et Data ESR 2021-2022.

La signature d'une nouvelle convention de coopération avec l'université d'Évry Paris Saclay, censée notamment couvrir des mutualisations de services déjà anciennes, devait avoir lieu fin 2024. Au moment de la visite du comité, cette convention n'avait toujours pas été établie, malgré la volonté du nouveau directeur de l'ENSIIE de relancer les discussions. L'école annonçait également en début de période de référence vouloir aboutir à la signature d'une convention d'association avec l'université Paris-Saclay. Là encore, cet objectif n'a pas été atteint. En l'absence de ces deux conventions, la nature du partenariat de l'ENSIIE à moyen et long terme avec Paris-Saclay et l'Université d'Évry-Val d'Essonne demeure donc non formalisée. En revanche, une nouvelle convention entre l'école et l'Institut Mines-Télécom a bien été finalisée.

La procédure de débat et de cadrage précédant la construction du budget est en cours de renforcement, avec l'introduction d'échanges préalables en plus grand nombre sous la forme de pré-conseils d'administration. La capacité de l'établissement à élaborer des projections budgétaires réalistes mettant en regard les ressources attendues et le coût futur des projets reste cependant à améliorer. L'analyse des risques associés au développement des grands projets stratégiques de l'école, recommandée lors de la précédente évaluation du Hcéres, n'a pas été en tant que telle mise en œuvre. Elle est prévue dans le cadre de la nouvelle stratégie de l'école.

La recommandation portant sur la nécessité de renforcer le pilotage de l'offre de formation afin de maîtriser l'allocation des moyens n'a été que partiellement suivie d'effet. L'ENSIIE est en mesure de suivre les coûts de formation par étudiant, mais le pilotage actuel ne permet pas encore de faire de l'analyse de ces coûts un moyen d'optimiser la répartition des moyens. L'école a par ailleurs entamé la mise en place de l'approche par compétences en 2020, mais celle-ci reste encore en cours de déploiement.

Enfin, l'ENSIIE s'est attachée à renforcer le pilotage de ses activités scientifiques, en engageant notamment en fin de période de référence une réflexion visant à améliorer la structuration de sa recherche et à augmenter la lisibilité de celle-ci. Des efforts sont ainsi en cours pour fédérer l'ensemble des enseignants-chercheurs de l'école autour d'une thématique commune (la souveraineté numérique et la sobriété), dans le cadre d'un « laboratoire sans murs ».

### 3 / Rapport d'autoévaluation et visite de l'établissement

Au vu des spécificités que l'établissement a exprimées en amont de l'évaluation (rencontre stratégique entre l'ENSIIE et le Hcéres), aucune modulation du référentiel n'a été demandée par la direction de l'ENSIIE. Le compte rendu de la rencontre stratégique du 3 octobre 2023 entre le Hcéres et l'équipe de direction de l'école ne met pas en évidence des focus évaluatifs particuliers. En ce sens, le comité d'experts n'a pas été amené à prendre en compte des enjeux spécifiques, dans le cadre de son expertise. Toutefois, l'établissement a tenu à mettre en avant certains éléments qui le caractérisent, tels que la double association avec l'Institut Mines-Télécom et l'Université Paris-Saclay, le taux d'encadrement faible, aussi bien pour les personnels administratifs et techniques que pour les personnels enseignants, le projet de développement pour répondre aux besoins du marché en ingénieurs en informatique, le triptyque des enseignements autour de l'informatique, des mathématiques et de la gestion des entreprises, l'atout de disposer d'un incubateur, l'axe stratégique fort relatif au domaine du DD&RS et enfin la répartition des personnels enseignants dans de nombreux laboratoires partenaires. À partir des éléments dont il a pu disposer dans le dossier d'autoévaluation et lors de la visite, le comité s'est attaché à tenir compte des caractéristiques fondamentales de l'école, tant dans le corps du rapport que dans son avis général sur l'établissement.

Pour la présente évaluation, le rapport d'autoévaluation a été transmis au Hcéres en juin 2024. La visite de l'établissement s'est tenue du 29 avril au 30 avril 2025. 27 entretiens ont été réalisés sur une durée de 2 jours. Selon le comité, la visite sur le site de l'ENSIIE à Évry-Courcouronnes s'est globalement bien déroulée. Le comité a particulièrement apprécié l'accueil par l'équipe de direction, qui a été de grande qualité. Au cours des différents entretiens, le comité a pu rencontrer et interroger un large éventail d'acteurs de l'école, dont les enseignants-chercheurs, les personnels administratifs, les étudiants, les représentants des collectivités locales, ainsi que les représentants des universités partenaires à l'international. Le comité a pu obtenir lors de ces entretiens riches des compléments d'information qualitatifs qui manquaient lors de la lecture du rapport d'autoévaluation. Il a pu visiter une grande partie des locaux de l'école, dont le bâtiment C-19 abritant l'incubateur de calcul haute performance, mais également s'entretenir de manière informelle avec des étudiants et des membres du personnel de l'établissement. Sur le fond, le rapport d'autoévaluation, dont les

paragraphe sont structurés en fonction des thèmes abordés, est souvent imprécis., même si l'usage des tableaux est suffisant et adéquat. Mais les graphiques ne sont pas toujours clairs, en particulier celui qui concerne les thématiques de recherche (figure 4 page 37 du rapport d'autoévaluation). Le comité a regretté le manque de précision quantitative, notamment pour les effectifs durant la période couverte par l'évaluation ou encore le manque de références précises dans le rapport d'autoévaluation à des annexes détaillées portant notamment sur le budget et la gestion du fonds de roulement. Toutefois, le comité a conscience que l'absence de passation entre l'ancienne et l'actuelle directions à propos de la préparation de l'auto-évaluation de l'école a pu rendre compliqué la rédaction du rapport (que l'actuelle direction a dû établir en quelques semaines).

# Avis développé sur l'établissement

## 1 / Forces principales

### a / Une nouvelle équipe de direction dynamique, dont le projet stratégique suscite la confiance et l'adhésion des personnels

Le rapport d'autoévaluation de l'école, préparé et rédigé par une nouvelle direction nommée en avril 2024 au terme d'une « période de flottement entre septembre 2023 et mars 2024 », démontre clairement que la stratégie initialement établie par l'ENSIE en 2020 dans le cadre du plan « Vision 2025<sup>13</sup> » s'est heurtée à la réalité de ressources humaines et financières très contraintes. Ce rapport d'autoévaluation revient en effet très souvent sur le constat qu'au début de la période de référence, l'école n'avait « ni les moyens et ni les ressources nécessaires pour augmenter ses effectifs au regard de sa capacité d'encadrement pédagogique et administratif, de sa capacité bâtiminaire d'accueil, de son système d'information<sup>14</sup> ». Le manque de moyens est également évoqué pour pointer un « essoufflement de la démarche d'amélioration continue<sup>15</sup> » ou encore les difficultés à développer des ressources propres autres que celles qui sont tirées des droits d'inscription.

Durant la visite de l'établissement, le comité a pu constater que ce contexte avait suscité, pendant les premières années de la période de référence, des attentes fortes, en particulier de la part du conseil d'administration de l'ENSIE, à propos de la stratégie envisagée pour augmenter ses ressources propres, pour développer de partenariats académiques permettant à l'école de s'associer à des appels à projets<sup>16</sup> et pour préserver sa soutenabilité financière. Ces attentes sont restées insatisfaites<sup>17</sup> et c'est dans ce contexte particulier qu'a été nommé le directeur actuel, avec pour mission d'élaborer une stratégie coconstruite avec le conseil d'administration, le corps professoral et le personnel administratif, et ouvrant des perspectives au-delà du constat de l'absence de moyens. **Les entretiens réalisés sur site par le comité ont permis d'observer que cette nouvelle direction a su rapidement susciter l'adhésion et la confiance des personnels et des partenaires.** Cette direction s'est attachée, notamment grâce à une série de séminaires stratégiques et de travaux en petits groupes, à faire émerger un projet stratégique<sup>18</sup>, dont les grandes lignes ont été validées par le conseil d'administration<sup>19</sup>. Au-delà de sa déclinaison formelle (objectifs, indicateurs, moyens, ressources, jalons, échéances), ce projet s'articule autour de priorités claires qui, comme le comité a pu le constater, sont largement partagées. Ces priorités<sup>20</sup> consistent à retrouver une vraie cohésion sociale au sein de l'école (l'approche collaborative mise en place y a déjà contribué), à maintenir la capacité de l'ENSIE à proposer une formation dans des domaines à forte valeur technologique (voir *infra*, partie c/), à renforcer son attractivité et sa visibilité auprès des étudiants, des entreprises et des partenaires, et, enfin, à faire du développement des ressources propres un levier essentiel de la préservation de la qualité académique.

---

<sup>13</sup> Ce plan 2020-2024-25 reposait sur cinq axes (positionnement, formation, recherche, innovation et pilotage) déclinés en quatre objectifs opérationnels : ouverture à tous les talents, innovation et recherche, développement durable et responsabilité sociétale, et internationalisation.

<sup>14</sup> *Ibid.*, page 14.

<sup>15</sup> *Ibid.*, page 12.

<sup>16</sup> Entretiens.

<sup>17</sup> Ce rapport reviendra plus loin sur ces questions, et notamment sur l'évolution des ressources propres de l'école ainsi que sur la politique de partenariats académiques.

<sup>18</sup> Intitulé Impuls.ensIE 25-29.

<sup>19</sup> Sous la forme d'une note préliminaire de positionnement stratégique approuvée par le 5 décembre 2024.

<sup>20</sup> Rapport autoévaluation de l'ENSIE pour la Commission des titres d'ingénieur, page 7.

Si le comité ne peut naturellement se prononcer sur l'efficacité future des actions envisagées<sup>21</sup>, il estime néanmoins que la mise en œuvre de pratiques de management plus collaboratives par la nouvelle direction, ainsi que la capacité de celle-ci à donner un nouveau cap qui a fait l'objet d'une large adhésion constituent autant des forces sur lesquelles l'ENSIIE peut aujourd'hui s'appuyer pour poursuivre son développement. **Dans ce contexte, le comité recommande à la gouvernance de l'école de suivre le déploiement du nouveau plan stratégique avec une vigilance toute particulière, par exemple en évaluant très régulièrement les actions engagées dans le cadre d'un conseil d'orientation stratégique largement ouvert aux différentes parties prenantes de l'école (collectivités, entreprises, partenaires académiques nationaux et internationaux, anciens diplômés).**

## b / Des partenariats territoriaux riches avec les collectivités et les entreprises

**L'ENSIIE a su, au fil des années, développer à l'échelle de son site d'implantation des relations partenariales étroites, qui lui donnent aujourd'hui la possibilité de contribuer activement au développement de son territoire.**

C'est tout particulièrement le cas s'agissant des liens avec les collectivités territoriales<sup>22</sup>, avec lesquelles l'école interagit dans de nombreux domaines, et est en relation fréquente (que ce soit dans le cadre de ses instances ou bien à travers des rencontres régulières entre le directeur et les élus locaux). La qualité de ces relations, qu'attestent les entretiens réalisés pendant la visite, a par exemple permis à l'ENSIIE de jouer un rôle actif dans le projet de renouvellement urbain conduit depuis 2019 par la Ville d'Évry-Courcouronnes et la Communauté d'agglomération Grand Paris Sud pour réaménager et dynamiser le centre-ville<sup>23</sup>. Plus largement, l'école est également impliquée dans les stratégies développées par les collectivités pour renforcer l'attractivité du territoire en matière d'enseignement supérieur (actions de sensibilisation auprès des élèves du secondaire, découverte du métier du numérique). Elle apporte par ailleurs son expertise en matière d'informatique dans le cadre de l'association Evry-Sénart Sciences et Innovation<sup>24</sup> (ESSI) qui réunit les acteurs de l'enseignement supérieur et de la recherche de l'agglomération Grand Paris Sud, avec le soutien de celle-ci. L'organisation à l'ENSIIE en 2024 d'un séminaire sur les enjeux pédagogiques et éthiques des IA génératives ou bien encore l'implication de l'école dans l'Appel à idées innovantes de Genopole et du Centre Hospitalier Sud Francilien autour de l'innovation biomédicale<sup>25</sup> en constitue deux exemples récents.

Depuis la dernière évaluation réalisée par le Hcéres, l'illustration la plus marquante du rôle joué par l'école dans la dynamique de son territoire est offerte par le développement des activités du cluster C-19 qu'elle abrite dans ses locaux<sup>26</sup>. Structuré sous forme associative<sup>27</sup> et lié par convention à l'ENSIIE, ce cluster est un centre de ressources visant à favoriser l'innovation et la création d'entreprises autour des technologies du numérique. Il a pu se développer significativement ces dernières années grâce, d'une part, aux financements accordés à l'agglomération Grand Paris Sud dans le cadre d'un contrat d'intérêt national et, d'autre part, à un financement apporté par le département de l'Essonne (voir *infra*, partie d/). L'ENSIIE y propose désormais tout un ensemble d'activités et de services d'accompagnement (formation, recherche et développement, incubation, pépinière, etc.), dont l'un des objectifs est d'œuvrer sur le territoire à la sensibilisation et à la formation au numérique des jeunes et des demandeurs d'emplois<sup>28</sup>. Le C-19 constitue à présent un lieu

---

<sup>21</sup> À titre d'exemple, la direction actuelle entend s'appuyer fortement sur le développement des activités du cluster C-19 qu'elle héberge (voir *infra*, partie b/) pour développer les ressources propres (entretien).

<sup>22</sup> Agglomération Grand Paris Sud Seine Essonne Sénart, ville d'Évry-Courcouronnes et département de l'Essonne.

<sup>23</sup> <https://www.grandparissud.fr/agglomeration/en-action/les-grands-projets/amenagement-du-territoire/evry-courcouronnes-centre-urbain/>.

À titre d'illustration, dans le cadre de la stratégie mutualisée de la Ville d'Évry-Courcouronnes et de l'agglomération Grand Paris Sud pour la rénovation du centre-ville d'Évry-Courcouronnes, l'ENSIIE et l'association étudiante EcologIIE ont initié en 2019 un projet de végétalisation de la place de la Résistance (attenante aux locaux de l'école).

<sup>24</sup> <https://www.evry-senart-innovation.fr/>

<sup>25</sup> <https://www.evry-senart-innovation.fr/appel-a-idees-innovantes-genopole-chsf-6-8-laureats-et-des-enjeux-majeurs/>

<sup>26</sup> <https://c-19.fr/>.

<sup>27</sup> L'association rassemble l'ENSIE, l'Université d'Évry Val d'Essonne, Télécom Sud Paris, l'Institut Mines-Télécom Business-School, l'École Polytechnique à Palaiseau, des collectivités territoriales (conseil Régional Île-De-France, département de l'Essonne, agglomération Grand Paris Sud (GPS), l'État (représenté par la préfecture de l'Essonne) et Enedis.

<sup>28</sup> Statuts de l'association C-19, article 3.

privilegié des collaborations entre l'école et les collectivités du territoire, autour de thématiques importantes, comme celles des entreprises innovations, de la souveraineté numérique ou encore de l'innovation culturelle auprès des jeunes<sup>29</sup>. Il permet également à l'école d'entretenir un partenariat étroit et ancien avec le Commissariat à l'énergie atomique et aux énergies alternatives (CEA), qui a engagé des ressources importantes pour construire une formation en calcul haute performance au sein de l'école<sup>30</sup>. Une convention de partenariat pédagogique a ainsi été signée en 2022 avec la Direction des applications militaires du Commissariat à l'énergie atomique et aux énergies alternatives dans le but d'organiser conjointement des ateliers-conférences dans les domaines du quantique, de la cybersécurité et de la réalité virtuelle.

En associant autour d'actions communes des acteurs académiques, des collectivités et des entreprises, le C-19 permet aujourd'hui à l'école d'envisager de développer de nombreux projets partenariaux dans le domaine de la formation, de la recherche et du transfert, et de renforcer ainsi son action au sein du territoire.

**Le comité recommande par conséquent à l'école d'en poursuivre le développement, en travaillant en particulier à l'élargissement du cercle des entreprises faisant appel aux ressources du cluster.** De fait, au cours de la période évaluée, et probablement en partie en raison du retard pris dans l'aménagement des espaces pendant la crise sanitaire, le nombre d'entreprises accueillies reste encore modeste, et en deçà des objectifs que l'école s'était fixés. Alors que l'ENSIE avait pour ambition d'héberger 40 entreprises à l'horizon 2024-2025, seules 12 l'ont finalement été. Ce résultat en demi-teinte ne doit pas cependant occulter le fait qu'au-delà du C-19 lui-même, l'école entretient des partenariats solides et diversifiés avec de nombreuses entreprises des secteurs de pointe du numérique et du digital. Le nombre assez important d'entreprises lui versant la taxe d'apprentissage<sup>31</sup> témoigne de liens étroits que celle-ci a établis avec le monde de l'entreprise et de l'industrie. Pour renforcer ces liens, l'ENSIE peut par ailleurs s'appuyer sur un réseau bien structuré d'anciens diplômés<sup>32</sup>, fortement impliqués dans l'accroissement de l'ouverture de l'école vers les entreprises (accompagnement des élèves dans leur recherche de stage ou 1<sup>er</sup> emploi, enquête annuelle sur l'insertion des jeunes diplômés, implication dans les projets de création de startups au sein de l'incubateur du C-19). **Le comité regrette toutefois que le volontarisme dont fait preuve l'école pour établir des « liens forts avec les entreprises et l'industrie » ne se traduise pas par une présence plus forte de celles-ci au sein du conseil d'administration<sup>33</sup>. Il recommande ainsi à l'ENSIE d'élargir la représentation des entreprises au sein de sa gouvernance.**

## c / Une formation solide, tournée vers l'industrie et l'international, et enrichie par plusieurs partenariats académiques sur le site

Le diplôme d'ingénieurs de l'ENSIE, structuré autour de l'informatique avancée, des mathématiques appliquées et de la gestion des entreprises, propose une formation scientifique solide dont l'un des atouts est d'être en prise directe sur les besoins actuels du monde industriel, dans des domaines à forte valeur technologique (systèmes humains-machines interactifs, sécurité du numérique, calcul haute performance, science des données, intelligence artificielle, ou encore *machine learning*). Cette ouverture vers l'industrie est renforcée par la forte dimension professionnalisante de la formation proposée, qui prend des formes concrètes variées comme les trois stages en milieu professionnel durant le cursus, la présence en nombre d'intervenants issus du milieu professionnel dans les enseignements (environ 175), ou encore les projets menés dans le cadre du C-19, ainsi que de l'incubateur IMT Starter<sup>34</sup>. L'exposition des étudiants à la recherche est également bien assurée : tous les parcours incluent désormais un volet de sensibilisation à la recherche et le renforcement de ce volet de la formation au cours des années a permis une augmentation sensible du nombre cumulé d'étudiants s'engageant dans une thèse (qui, de moins de 5 en 2018, est passé à près de 30 en 2023). Enfin, le cursus donne également une place importante aux enjeux de transition écologique, en cohérence avec la volonté de l'école de faire des enjeux de « développement durable et responsabilité

---

<sup>29</sup> Entretiens.

<sup>30</sup> Un ingénieur du CEA est partiellement affecté au centre de calcul du Cluster C19 (entretien).

<sup>31</sup> 88 entreprises au moment de la visite, pour un montant de 148 K€ (entretien)

<sup>32</sup> L'ENSIE Alumni (ex-A3IE) regroupe plus de 4800 diplômés se répartissant sur plus de cinquante promotions.

<sup>33</sup> Pour l'heure, seule ENEDIS siège dans ce conseil au titre des entreprises (entretien et

<sup>34</sup> Créé en 1999, IMT Starter est un incubateur commun à Télécom SudParis, l'Institut Mines-Télécom Business School et l'ENSIE.

sociétale » un axe fort de son développement<sup>35</sup>, dans le prolongement de l'obtention du label éponyme en 2020. En pratique, l'intégration de ces enjeux passe par la présence d'un module sur les enjeux environnementaux en première année, un module sur les impacts environnementaux du numérique en deuxième année, ainsi qu'une option Green IT<sup>36</sup> en troisième année. **Le diplôme proposé par l'école combine ainsi une formation pluridisciplinaire exigeante, ouverte vers des champs d'applications industrielles en plein essor, ainsi que vers la recherche, et qui permet par ailleurs aux futurs ingénieurs de prendre en compte l'impact écologique des missions qu'ils auront à réaliser dans le cadre de leur métier.**

La qualité de la formation d'ingénieur de l'ENSIE permet aujourd'hui à cette dernière de figurer en bonne place dans les classements des écoles d'ingénieurs spécialisées en informatique<sup>37</sup>. Elle lui offre également une forte reconnaissance de la part des autres acteurs académiques du territoire, en particulier l'université Évy Paris-Saclay, l'université Paris-Saclay et l'Institut Mines-Telecom. L'une des traductions concrètes de cette reconnaissance est un enrichissement de l'offre de formation à laquelle ont accès ses élèves ingénieurs, grâce aux partenariats noués avec ces acteurs. Ainsi, les élèves de première année ont la possibilité de suivre et d'obtenir en parallèle de leur cursus une licence de mathématiques de l'université Évy Paris-Saclay. Les élèves de deuxième année qui suivent le parcours Mathématiques Appliquées peuvent quant à eux s'inscrire en double cursus dans le master de première année de Mathématiques Appliquées de l'université Paris-Saclay. Enfin, en dernière année du cycle d'ingénieur, les élèves de l'ENSIE peuvent s'engager dans un double cursus ingénieur/master en ayant accès à une offre de 10 masters de deuxième année proposée par l'université Paris-Saclay<sup>38</sup>. L'ENSIE collabore également dans le domaine de la formation avec l'Institut Mines-Télécom Business School (avec deux doubles diplômes ingénieur-manager et manager-ingénieur), ainsi qu'avec Télécom SudParis (dans le cadre d'un parcours commun sur les jeux vidéo et les interactions numériques). **Les entretiens réalisés durant la visite de l'établissement ont permis au comité de constater la vitalité de ces partenariats en formation, qui donnent pleine satisfaction aux parties prenantes.**

**L'ouverture internationale de l'école est également tout à fait satisfaisante au regard de sa taille et de ses effectifs étudiants.** Celle-ci s'est attachée à développer un réseau très riche de partenariats institutionnels à la hauteur de l'exigence fixée aux étudiants en formation initiale de réaliser obligatoirement une mobilité académique semestrielle à l'étranger ou 16 semaines de stage<sup>39</sup>. L'ENSIE est ainsi liée à des partenaires en Allemagne et en Italie par cinq accords de double diplôme<sup>40</sup> et dispose par ailleurs d'accords Erasmus et Erasmus+ avec une vingtaine de partenaires académiques européens répartis dans une dizaine de pays<sup>41</sup>. L'école est également membre de l'Université Franco-Allemande (UFA) depuis 2019, grâce au parrainage de l'Université de Passau, avec laquelle elle travaille désormais à l'émergence d'un réseau universitaire européen (European University Network) avec huit autres universités<sup>42</sup>. En dehors de l'Europe, des accords de coopération et d'échange sont en place en Asie (avec des partenaires au Cambodge, au Japon, en Malaisie, à Taïwan, et au Vietnam), au Québec (université de Chicoutimi, université de Sherbrooke et université Laval) ou encore en Afrique (Maroc, Sénégal, Tunisie). Au total, le rapport d'autoévaluation de l'école mentionne « 58 partenaires (universités et écoles) avec lesquels 68 accords ont été signés, incluant des accords de double diplôme (19), des formations diplômantes et conventions d'échanges (29), ainsi que des accords Erasmus (20), répartis sur 32 pays ». **Le développement et le renforcement de ces partenariats internationaux durant la période de référence faisaient partie des objectifs stratégiques de l'établissement<sup>43</sup> et**

---

<sup>35</sup> Cet axe répond notamment à l'une des ambitions de l'ENSIE qui est de sortir de la « logique « techno push » classique des écoles en informatique » et d'acquérir une « légitimité pour se placer sur le numérique responsable avec une orientation liée à la souveraineté numérique et la sobriété ».

<sup>36</sup> Ce module vise à présenter les solutions qui peuvent être mises en œuvre dans les entreprises et organisations pour réduire l'impact environnemental du numérique.

<sup>37</sup> L'ENSIE est dans le top 10 des écoles d'ingénieurs en informatique, à la fois dans le classement 2025 de l'Étudiant (en 9<sup>ème</sup> place) et dans le classement 2026 du Figaro (en 4<sup>ème</sup> place). Voir <https://www.letudiant.fr/etudes/ecole-ingenieur/classement-des-ecoles-dingenieurs-le-top-10-des-ecoles-dinformatique.html> et <https://etudiant.lefigaro.fr/etudes/ecoles-ingenieurs/classement-informatique/>.

<sup>38</sup> En 2023-2024, plus de la moitié des élèves ingénieurs (55 %) avaient fait ce choix.

<sup>39</sup> La mobilité internationale requise pour les élèves en alternance est de deux mois en entreprise ou, exceptionnellement, d'un semestre académique en troisième année.

<sup>40</sup> Soit deux accords de double diplôme avec des universités en Allemagne (Université de Passau et LMU Munich) et trois accords de double diplôme avec des universités en Italie (Université de Bologne, Université de Florence, et l'École polytechnique de Milan); *ibid.*

<sup>41</sup> Les pays concernés sont : Allemagne, Autriche, Belgique, Croatie, Espagne, Grèce, Italie, Lituanie, Norvège, Roumanie, Slovaquie.

<sup>42</sup> <https://www.uni-passau.de/en/europe/networks-alumni-and-transnational-partnerships-in-europe>.

<sup>43</sup> « Objectif 4 : développer la mobilité étudiante et renforcer les partenariats stratégiques » (*ibid.*, page 3).

**le comité observe que celui-ci est parvenu à augmenter significativement son attractivité internationale.** Le taux d'étudiants étrangers titulaires d'un diplôme étranger inscrits à l'ENSIE est ainsi passé de 16,1 % en 2019 à 23,4 % en 2024<sup>44</sup>. Les résultats obtenus en matière de mobilité sortante d'un an des élèves ingénieurs restent cependant encore en deçà des ambitions de l'école. Alors que l'ENSIE espérait un taux de ces mobilités d'un an porté à 15 % en 2024, celui-ci n'a atteint que 7,75 % (il était de 6 % en 2019<sup>45</sup>). **Le comité considère qu'une augmentation de ce taux nécessiterait sans doute que l'établissement clarifie ses priorités en termes de partenariats internationaux, en identifiant ceux d'entre eux qui ont une forte dimension stratégique.** En l'état, la grande diversité des accords noués ne permet pas véritablement d'identifier les partenaires dont les ambitions pédagogiques sont véritablement alignées avec celles de l'ENSIE, ce qui entrave fortement la lisibilité de l'offre de mobilité proposée aux élèves. **Par ailleurs, le comité estime que la volonté de l'école de se positionner à l'avenir sur les domaines de la souveraineté numérique et la sobriété rend nécessaire d'intégrer ces thématiques dans sa stratégie de partenariats.**

## d/ Des locaux et des équipements de qualité qui soutiennent le développement de l'établissement

Le site de l'ENSIE est situé dans le quartier des Passages à Évry, qui fait l'objet depuis les années 2000 d'une profonde restructuration, ce qui a permis à l'école de bénéficier d'une rénovation importante d'une partie de ses locaux (pour une surface d'environ 3600 m<sup>2</sup>) et de disposer de locaux neufs (environ 2700 m<sup>2</sup>). Désormais, les locaux sont constitués en une unique emprise de 7 714 m<sup>2</sup>, située à proximité des transports en commun et de ses différents partenaires académiques.

Jusqu'à une période récente, la politique immobilière de l'ENSIE s'est appuyée sur un schéma pluriannuel de stratégie immobilière couvrant la période 2017-2022, et validé par la Direction générale de l'enseignement supérieur et de l'insertion professionnelle en 2019. C'est dans le cadre de ce schéma que l'école a lancé, pour une durée de 3 ans, un programme de réfection et de réaménagement intérieur des locaux du C-19, d'un montant global estimé à 8,1M€, et qui a fait l'objet d'une maîtrise dont les fonds proviennent du Département de l'Essonne (3M€), de l'agglomération Grand Paris Sud (3,5M€ dans le cadre d'un contrat d'intérêt national), et de l'État (contrat d'intérêt national pour un montant de 1,12 k€)<sup>46</sup>. L'exécution de ce programme a, pendant la période de référence, connu des retards importants, si bien qu'au moment de la visite de l'établissement, celui-ci était en phase de réception de la dernière tranche des travaux. Avec l'achèvement de ce projet, le C-19 dispose de locaux spacieux (2 700 m<sup>2</sup>) et est doté d'équipements de pointe (salles immersives, Data Center, ordinateurs performants, FabLab). La nouvelle salle de serveurs qui a été installée donne aujourd'hui la possibilité à l'ENSIE de monter en puissance en matière de calcul et de stockage de données et également de renforcer des partenariats existants, comme celui engagé avec le Commissariat à l'énergie atomique et aux énergies alternatives (voir *supra*, partie b/). L'ensemble du parc informatique de l'école, élément essentiel de la formation des élèves, fait quant à lui l'objet d'un inventaire physique dans le cadre d'un Schéma Directeur des Systèmes d'Information qui permet à l'ENSIE de s'assurer que le développement de ses infrastructures numériques accompagne celui de son offre de formation. Les salles de travaux pratiques sont ouvertes en continu dans la journée et sont équipées d'un poste informatique par étudiant au minimum. Enfin, l'équipe support a été renforcée et est positionnée en proximité afin de pouvoir répondre rapidement aux besoins des utilisateurs.

De manière plus générale, le comité a pu constater que tous les interlocuteurs rencontrés jugeaient de façon satisfaisante la qualité de vie dans les locaux de l'ENSIE. Les espaces sont aménagés de sorte qu'ils facilitent les interactions entre les personnels et les étudiants. À titre d'exemple, les locaux mis à disposition des étudiants (en particulier des associations), d'une surface de 430 m<sup>2</sup>, sont situés à côté de l'entrée principale et, de ce fait, contribuent à une certaine animation en étant visibles pour les visiteurs et les personnels qui arrivent dans l'établissement. La pleine intégration de l'ENSIE dans l'espace urbain, ainsi que la proximité géographique des partenaires universitaires, permettent aux personnels et aux étudiants d'accéder facilement aux offres de restauration (restaurant d'entreprise, restaurant universitaire), à des équipements sportifs, et aux locaux des unités de recherche qui hébergent les enseignants-chercheurs de l'école.

---

<sup>44</sup> Annexe 0.1 Récapitulatif des indicateurs et des jalons, page 2.

<sup>45</sup> *Ibid.*

<sup>46</sup> Schéma pluriannuel de stratégie immobilière, période 2017-2022, page 27.

Selon le comité, la situation géographique de l'ENSIIE, la qualité de ses équipements, ainsi que le bon état de ses locaux, contribuent non seulement à la satisfaction des étudiants et des personnels, et à leur attachement à l'école, mais constituent également un facteur d'attractivité auprès des candidats et des partenaires. Le comité recommande ainsi à l'ENSIIE de consolider ces atouts en mettant à jour son schéma pluriannuel de stratégie immobilière.

## 2 / Faiblesses appelant une vigilance particulière

### a / Une démarche qualité inachevée, qui ne permet pas de garantir la maîtrise des risques et la continuité d'activité

La précédente évaluation de l'établissement réalisée par le Hcéres en 2019 avait souligné que le « processus qualité » et les « évaluations périodiques existantes » étaient « insuffisamment utilisés dans le pilotage », et avait insisté sur le fait que la démarche qualité était à « réactiver ». Dans le prolongement de cette recommandation, l'école s'est donné pour objectif, durant la période de référence, de « relancer la démarche qualité ». **Tant dans le rapport d'autoévaluation que lors de la visite, le comité a pu observer que cet objectif n'a été que partiellement atteint.** Certes, l'école a obtenu en janvier 2024 le renouvellement de la certification ISO 9001. Elle affirme par ailleurs dans son rapport d'autoévaluation réaliser des audits internes et des programmes de révision réguliers alignés sur les standards de cette certification, qui n'ont révélé « aucune défaillance significative ». Enfin, l'ENSIIE a désormais pour ambition d'évoluer vers la certification 27001. Pour autant, le déploiement de la démarche qualité reste inachevé, en partie en raison de la vacance du poste de chargé de mission « pilotage et qualité », dont l'établissement indique lui-même qu'elle a été un obstacle à la préparation de son autoévaluation. Cette vacance, déjà ancienne, a eu pour conséquence de faire endosser ce rôle par le directeur de l'école.

Au-delà de ce constat, plusieurs éléments témoignent de faiblesses dans la mise en œuvre de la démarche qualité. Ainsi, durant les entretiens, le comité a noté que la gestion électronique de la documentation n'a pas été mise en place. De même, malgré la recommandation du Hcéres en 2019 suggérant à l'ENSIIE de « mieux intégrer l'analyse des risques dans le développement des grands projets stratégiques de l'école en impliquant l'ensemble du comité de direction<sup>47</sup> », cette analyse n'a pas été véritablement mise en œuvre et reste, selon le rapport d'autoévaluation, « prévue dans le cadre de la nouvelle stratégie de l'école ». Une telle analyse est pourtant nécessaire, l'établissement reconnaissant lui-même, dans son projet de Schéma Directeur des Systèmes d'Information (SDSI) 2024, « la dépendance organisationnelle à des processus critiques souvent concentrés sur des connaissances spécifiques détenues par un nombre restreint de personnes »<sup>48</sup>. Ce constat peut être élargi à plusieurs niveaux de la structure et constitue un risque majeur pour l'établissement. **Par conséquent, le comité recommande à nouveau à l'école de mettre en œuvre une analyse des risques avec tous les membres du comité de direction afin de l'intégrer à l'élaboration de ses projets stratégiques. L'écart entre l'annonce de la mise en place d'une démarche qualité dans le rapport d'autoévaluation et la réalité constatée durant la visite conduit par ailleurs le comité à recommander à l'établissement de faire aboutir rapidement le déploiement de cette démarche.** La situation actuelle représente en effet une fragilité importante dans la capacité de l'ENSIIE à maîtriser les risques, à assurer la continuité de ses services et donc à être résiliente en cas de crise. **L'école aurait enfin intérêt à se doter d'un appui juridique pour la traçabilité et la sécurité de ses décisions, notamment en cas de recours d'étudiants ou de partenaires.**

Le comité estime par ailleurs que l'un des obstacles actuels à la mise en œuvre d'une véritable démarche qualité au sein de l'école réside dans le flou qui entoure la définition du périmètre et des rôles de certaines instances de l'école. Si la dénomination de ces instances et le nombre de leurs réunions sont bien présentés dans le rapport d'autoévaluation, le comité n'a pu en effet obtenir de réponse claire à propos du rôle du ou des conseils de perfectionnement (le terme étant parfois utilisé au pluriel ou au singulier dans le rapport

---

<sup>47</sup> Rapport d'évaluation de l'ENSIIE, campagne d'évaluation 2018-2019, septembre 2019, Hcéres, page 24.

<sup>48</sup> Schéma Directeur des Systèmes d'Information (SDSI) 2024 de l'ENSIIE, page 5.

d'autoévaluation<sup>49</sup>), ainsi qu'au sujet des relations de subsidiarité que ceux-ci entretiennent avec le Conseil des Études<sup>50</sup> en matière d'amélioration continue des formations<sup>51</sup>. Ce conseil des Études lui-même n'est d'ailleurs pas une instance prévue par le décret n°86-640 qui encadre le fonctionnement de l'établissement. L'absence de membres du Conseil des Études à l'entretien consacré aux représentants du personnel au sein des instances de l'établissement, ainsi que le peu de précision apporté dans le rapport d'autoévaluation sur les activités de ce Conseil, ont empêché le comité d'en cerner le rôle en matière d'amélioration continue.

## b / Des partenariats académiques importants, qui restent à traduire formellement dans des conventions alignées avec la stratégie de l'école

Comme cela a été déjà souligné (voir *supra*, 1/, partie c/), l'ENSIE entretient des partenariats étroits dans le domaine de la formation avec l'université Évry Paris-Saclay, l'université Paris-Saclay et l'Institut Mines-Telecom. Ces relations se déploient également dans le domaine de la recherche, une partie importante des enseignants-chercheurs de l'ENSIE étant rattachés à des laboratoires sous la tutelle de l'un ou même de deux de ces trois partenaires<sup>52</sup>. Lors de la précédente évaluation du Hcéres en 2019, compte tenu de l'importance de ces partenariats, et dans le contexte particulier de la dissolution de la Comue Paris-Saclay et de l'émergence de deux projets d'établissements expérimentaux sur le site de Saclay, le comité avait recommandé à l'ENSIE de « définir précisément la nature du partenariat à moyen et long terme avec Paris-Saclay et l'Université d'Évry-Val d'Essonne, d'une part, et l'Institut Mines-Télécom, d'autre part », et de s'assurer également que l'association directe et indirecte aux deux projets d'établissements expérimentaux du site de Saclay rester[ait] un levier de développement<sup>53</sup> ». Cette recommandation avait conduit l'école à faire de l'affirmation de son positionnement institutionnel le premier axe stratégique de son plan Vision 2025, avec pour objectifs opérationnels la « signature d'une convention d'association avec l'université Paris-Saclay », ainsi que la « signature d'une nouvelle convention de coopération avec l'université Évry Paris-Saclay ».

Comme cela a déjà été souligné en introduction de ce rapport<sup>54</sup>, aucun de ces deux objectifs n'a été atteint au terme de la période évaluée. Si le comité comprend bien que le travail important de structuration institutionnelle de l'établissement public expérimental université Paris-Saclay d'une part, et de l'établissement public expérimental Institut polytechnique de Paris d'autre part, n'a sans doute pas facilité les démarches de l'ENSIE visant à établir ces conventions, ce contexte ne saurait justifier complètement un retard aussi important. Une nouvelle convention a bien été établie avec l'Institut Mines-Telecom, mais la perspective d'en établir également une avec les deux autres partenaires importants que sont l'université Évry Paris-Saclay et l'université Paris-Saclay demeure encore très incertaine. Des contacts ont certes été établis avec l'université Paris-Saclay pour parvenir à la signature d'une convention entre celle-ci et l'ENSIE et donner ainsi un caractère pérenne aux coopérations dans les domaines des masters et de la recherche. Cependant, les entretiens réalisés durant la visite ont permis au comité de constater que le contenu précis de cette convention faisait encore l'objet de discussions dont le terme n'est pas apparu très précis. S'agissant des partenariats avec l'université Évry Paris-Saclay, le comité n'est pas parvenu à obtenir d'éléments précis permettant de déterminer si une prochaine signature de convention est programmée entre les deux établissements.

**Le comité considère que le retard pris dans ce domaine pose deux problèmes d'ordre différent.** Le premier tient à ce que l'absence de ces conventions introduit un flou important quant à la stratégie qu'entend développer l'ENSIE pour renforcer sa place dans l'espace académique du site de Saclay. Si l'école collabore

---

<sup>49</sup> Voir pages 26, 52 et 56.

<sup>50</sup> Organigramme de l'école.

<sup>51</sup> À titre d'exemple, les résultats des questionnaires d'évaluation des formations par les étudiants « sont discutés en Conseil des Études et en Conseil de perfectionnement » (page 56)

<sup>52</sup> Voir la caractérisation de l'établissement en introduction de ce rapport.

<sup>53</sup> Rapport d'évaluation de l'ENSIE, campagne d'évaluation 2018-2019, septembre 2019, Hcéres, page 24.

<sup>54</sup> Voir la partie portant que les « messages-clés de l'évaluation ».

bien dans les faits et de longue date avec l'université Évry Paris-Saclay et l'université Paris-Saclay, **le comité estime que les évolutions institutionnelles qu'a connues ce site depuis la dernière évaluation du Hcéres rendent aujourd'hui absolument nécessaire de formaliser ces partenariats au travers de conventions qui rendent explicite la stratégie de positionnement de l'école.** En cela, le comité ne peut donc que répéter la recommandation formulée en 2019. Le second problème, de moindre enjeu stratégique, a trait aux difficultés de fonctionnement et aux risques juridiques qu'entraîne l'absence de cadre conventionnel. Le comité a ainsi relevé que des étudiants de l'ENSIE s'inscrivent dans des formations communes en Master dans les établissements cités, puis suivent des formations, fréquentent des locaux et utilisent des équipements pédagogiques sans cadre juridique conventionnel<sup>55</sup>. Il en est de même pour les enseignants-chercheurs qui interviennent dans ces formations communes, alors même que, par nature, ces interventions impliquent des flux financiers qui ne sont pas sécurisés juridiquement. Un problème de même nature se pose dans le domaine des activités de recherche. Ainsi, il n'existe pas pour l'heure de convention signée avec le laboratoire « Services répartis, Architectures, MOdélisation, Validation, Administration des Réseaux » (Télécom SudParis - Institut Polytechnique de Paris) qui accueille pourtant 9 enseignants-chercheurs de l'ENSIE. Certaines factures n'ont pu ainsi être réglées normalement, faute de cadre juridique précis<sup>56</sup>. **Le comité estime que cette situation implique une prise de risque relativement importante de la part de la direction et de l'agence comptable, et il recommande en conséquence à l'ENSIE d'accélérer les procédures de signatures des conventions manquantes avec les partenaires académiques stratégiques dans les domaines de la formation et de la recherche.**

Il convient toutefois de souligner que les différents interlocuteurs rencontrés lors des entretiens ont indiqué que la mise en œuvre de ces partenariats académiques se déroulait de manière fluide. Par ailleurs, tous les partenariats internationaux sont pour leur part adossés à des conventions-cadres et des conventions d'application signées.

## c / Un pilotage des ressources humaines et financières qui reste à consolider pour accompagner la stratégie de l'école

Comme cela a déjà été souligné au début de ce rapport, l'ENSIE insiste à de nombreuses reprises, dans son autoévaluation, sur le fait qu'elle dispose de ressources limitées. Dans le domaine des ressources humaines, l'école met ainsi en avant un « taux d'encadrement inconfortable au regard du personnel enseignant permanent et administratif<sup>57</sup> ». En appui de cette observation, le rapport d'autoévaluation mentionne<sup>58</sup>, pour l'année 2023-2024, un taux d'encadrement pédagogique de 5,54 % et un taux d'encadrement administratif de 4,95%. L'établissement établit un lien entre ces données et l'évolution du nombre d'inscrits dans ses formations, en mentionnant, sans approfondir le propos, l'existence d'une « baisse globale des effectifs liée à un taux d'encadrement inconfortable<sup>59</sup> ». Dans les faits, l'ENSIE a bien connu une baisse importante du nombre de ses étudiants durant la période 2017-2020 (de 617 à 533 inscrits), et accueille depuis un effectif qui a oscillé entre 500 et 530 au cours de la période de référence 2020-2024<sup>60</sup>. En conséquence, l'établissement n'est pas parvenu à atteindre les ambitions affichées dans ce domaine dans son plan Vision 2025 : alors qu'il visait un effectif de 180 étudiants primo-inscrits en formation initiale sous statut étudiant en 2024, il en a accueilli en réalité 119, soit à peu près le même effectif qu'en 2019 (123). Le constat est similaire s'agissant de formation initiale sous statut apprenti, où la cible de 2024 fixée à 60 primo-inscrits est loin d'avoir été atteinte, avec un effectif de 21 inscrits (22 en 2019).

---

<sup>55</sup> Entretiens.

<sup>56</sup> Entretiens.

<sup>57</sup> Les données de la Direction générale des ressources humaines du Ministère de l'Enseignement supérieur, de la Recherche et de l'Espace indiquent un taux d'encadrement pédagogique par les enseignants titulaires de 5 % en 2023, pour une moyenne nationale de 5,5 % dans les établissements de la même typologie. Le taux d'encadrement par les personnels administratifs est quant à lui de 3 %, pour une moyenne nationale de 4,4 % dans les établissements de la même typologie (fiche DRGH - École Nationale Supérieure d'Informatique pour l'Industrie et l'Entreprise).

<sup>58</sup> *Ibid.*, page 3.

<sup>59</sup> *Ibid.*, page 10.

<sup>60</sup> 534 inscrits en 2020-2021 et 523 inscrits en 2024-2025 après une année 2023-2024 où les effectifs étaient de 503 inscrits (source : dataESR).

Dans ce contexte, le pilotage des ressources humaines de l'école constitue nécessairement un enjeu majeur. **Or, si le comité constate que les taux d'encadrement mis en avant sont inférieurs à ceux des établissements du même type<sup>61</sup>, il observe néanmoins que l'ENSIIE peine non seulement à faire apparaître clairement les effets tangibles de cette situation (l'absence de lien de causalité explicite entre le niveau d'encadrement et l'évolution des effectifs en est un exemple), mais aussi à prouver qu'elle a véritablement piloté ses ressources humaines au cours de la période évaluée.** Certes, l'école indique avoir mené depuis 2019 une politique de recrutement d'enseignants-chercheurs volontariste visant à « combler le manque de personnel » (ce qui, dans les faits, s'est traduit par le recrutement de 9 enseignants-chercheurs en 5 ans), mais les tableaux de bord permettant de suivre et de mesurer les effets de cette politique restent à construire<sup>62</sup>. De manière générale, le rapport d'autoévaluation manque d'éléments chiffrés qui permettraient de démontrer que l'établissement a réellement maîtrisé sa trajectoire en matière de ressources humaines durant la période de référence, en particulier en lien avec sa politique de formation. À titre d'exemple, l'ENSIIE précise dans ce rapport que « les directeurs de formations valident les services effectifs d'enseignements », tout en indiquant ne pas être encore en mesure « d'optimiser le déploiement des ressources et des moyens » en l'absence, pour l'heure, d'une véritable « analyse des coûts des formations<sup>63</sup> ». Aucun chiffre dans ce domaine n'a été formellement communiqué au comité dans le cadre de l'évaluation. **Le comité attire donc l'attention de l'établissement sur la nécessité de se doter d'outils de pilotage robustes, qui lui permettront d'articuler, de manière objective, sa politique de ressources humaines avec ses ambitions en matière de formation et de recherche. Dans cette perspective, il encourage notamment la direction à accélérer la mise en place des tableaux de bord et des indicateurs de performance qui, dans le rapport d'autoévaluation, sont annoncés dans le cadre du nouveau plan stratégique<sup>64</sup>.**

Au-delà de la seule question des outils de pilotage, le comité tient par ailleurs à souligner que la gestion de certains emplois ou de certaines fonctions durant la période de référence pose question. Le comité a déjà évoqué l'absence durable d'un chargé de mission qualité<sup>65</sup>, à laquelle s'ajoute, dans un autre domaine, celle d'un personnel attaché au traitement des problématiques relatives aux violences et harcèlements sexistes et sexuels (VHSS), alors même qu'une cellule interne consacrée à ces questions a été mise en place. **Le comité estime que la solution adoptée actuellement, qui consiste à externaliser le dispositif d'écoute et d'accompagnement des victimes dans le cadre d'un partenariat avec l'association FILIGRANE<sup>66</sup>, ne peut se substituer entièrement au déploiement d'une politique de sensibilisation et de prévention auprès des étudiants. Il recommande donc à l'école d'allouer des ressources humaines internes à cette mission.**

**Dans le domaine du pilotage budgétaire, les éléments recueillis par le comité soulèvent la question de la capacité de l'école à estimer ses besoins de façon réaliste pour négocier les futurs investissements structurels dont elle aura besoin pour soutenir sa stratégie.** En pratique, et comme le rappelle le rapport d'autoévaluation, l'ENSIIE est accompagnée dans sa gestion et son exécution budgétaire et financière par les services de l'État, ainsi que par l'Agent Comptable de l'Université d'Évry Paris Saclay. Le modèle économique sur lequel elle s'appuie pour développer ses activités repose principalement sur la subvention pour charge de service public (qui constitue 74 % des recettes). Les ressources propres ont quant à elles représenté, durant la période examinée, entre 12 % et 16 % des recettes<sup>67</sup>, et proviennent majoritairement du Centre de Formation des Apprentis-Évry Val d'Essonne (56 % des recettes propres en 2024) et, dans une proportion bien moindre, des droits d'inscription (12,7 % des recettes propres la même année). **Bien que le compte financier de l'année 2024 présente un solde budgétaire positif de presque 1 M€<sup>68</sup>, le comité s'interroge sur le degré de réalisme des projets d'investissement affichés par l'établissement.** Le schéma directeur des systèmes d'information pour l'année 2024 dresse en effet la liste des actions concrètes, dont la réalisation est programmée à court terme, et dont le coût total dépasse les 400 k€, alors même que l'école assume des charges bâtimentaires de

---

<sup>61</sup> Voir la note de bas de page 77.

<sup>62</sup> *Ibid.*, page 24, page 25 et page 26.

<sup>63</sup> *Ibid.*, page 56. Cette analyse des coûts est présentée comme « une ambition forte de la nouvelle direction ».

<sup>64</sup> *Ibid.*, page 24.

<sup>65</sup> Le comité a été informé que l'établissement a comblé ce manque et nommé un responsable qualité, après la tenue de la visite sur site.

<sup>66</sup> <https://www.enssie.fr/lutte-anti-harcèlement>.

<sup>67</sup> *Ibid.*, page 29.

<sup>68</sup> Document « CF 2024 ».

fonctionnement et d'investissement en maintenance, en exploitation et en réhabilitation<sup>69</sup> évaluées à 1 M€/an<sup>70</sup> (pour des recettes totales de l'école estimées à 9 M€ en 2024). Durant la période évaluée, les ressources propres n'ont que peu progressé, à la fois en valeur absolue et du point de vue de leur part dans les recettes totales<sup>71</sup>. L'ensemble de ces facteurs limite donc la capacité de l'ENSIIE à engager de façon autonome des projets de développement et d'investissement. L'école en a du reste conscience et a consacré la dernière campagne de son fonds de dotation (campagne « impulsion 2025 ») à la collecte de ressources lui permettant de financer ses projets<sup>72</sup>.

**Compte tenu des ambitions de développement affichées par l'établissement, le comité estime qu'il est essentiel, que celui-ci renforce son pilotage et ses projections budgétaires, en se dotant d'une analyse de risques et de scénarios réalistes pour accompagner financièrement le déploiement de sa stratégie. Dans cette optique, le comité recommande notamment à l'ENSIIE de s'attacher à mesurer aussi précisément que possible les bénéfices attendus des actions qu'elle entend mener pour augmenter le montant de ses ressources propres**, notamment celles qui sont espérées<sup>73</sup> dans le prolongement de la fin des travaux du cluster C-19 (dont le modèle économique reste à construire). **Le comité considère par ailleurs que la formalisation, sous forme de conventions, des partenariats académiques de l'ENSIIE pourrait constituer une occasion de renforcer des mutualisations permettant à l'école de mieux exploiter les ressources limitées dont elle dispose.**

## d / Une dispersion des activités scientifiques qui nuit à la visibilité et à la valorisation de la recherche de l'école

L'un des 5 axes stratégiques du plan quinquennal 2020-2025 de l'ENSIIE consistait à « développer une politique d'adossement de la formation à la recherche en lien avec l'Université Paris-Saclay » et à « recentrer les activités de recherche ». L'un des objectifs affichés dans ce cadre était de structurer la recherche de l'école autour d'un nombre restreint de laboratoires, dans un contexte où, comme cela a déjà été souligné, celle-ci ne dispose pas de son propre laboratoire. Cet objectif était lui-même en droite ligne issu d'une recommandation formulée par le Hcéres en 2019, invitant l'ENSIIE à « renforcer le pilotage de la recherche pour poursuivre la structuration des activités au sein de quelques laboratoires dont l'école pourrait devenir une tutelle et être partie prenante de la valorisation<sup>74</sup> ».

À l'heure actuelle, les trois-quarts des 25 enseignants-chercheurs en activité à l'ENSIIE sont répartis à parts égales entre deux unités mixtes, le Laboratoire de Mathématiques et Modélisation d'Évry et le laboratoire « Services répartis, Architectures, Modélisation, Validation, Administration des Réseaux » (Télécom SudParis - Institut Polytechnique de Paris). Le quart restant est dispersé dans quatre autres laboratoires : le Centre d'études et de recherche en informatique et communications (équipe d'accueil du Conservatoire national des arts et métiers), le Centre Borelli (École normale supérieure Paris-Saclay, université Paris Cité, Service de santé des armées, CNRS), le laboratoire Informatique, BioInformatique, Systèmes Complexes (équipe d'accueil de l'université Évry Paris-Saclay), ainsi que le laboratoire interdisciplinaire des sciences du numérique (avec l'université Paris-Saclay et le CNRS comme tutelles principales). L'activité scientifique de ces enseignants-chercheurs, qui affiche un bilan quantitatif tout à fait satisfaisant<sup>75</sup>, est présentée par l'ENSIIE comme s'organisant autour de 7 axes : sciences de la programmation et du logiciel (6 enseignants-chercheurs), recherche opérationnelle et optimisation (3 enseignants-chercheurs), systèmes sûrs et performants (3

---

<sup>69</sup> Schéma pluriannuel de stratégie immobilière, période 2017-2022, page 9 et pages 25 à 27.

<sup>70</sup> Entretiens.

<sup>71</sup> Ces ressources propres sont passées d'environ 0,95 M€ en 2020 à environ 1,1 M€ en 2024. Leur part dans les recettes totales est à l'heure actuelle du même ordre qu'en début de période de référence (12-13 %).

<sup>72</sup> <https://impulsion2025-enssie.org/>

<sup>73</sup> Entretiens.

<sup>74</sup> Rapport d'évaluation de l'ENSIIE, campagne d'évaluation 2018-2019, septembre 2019, Hcéres, page 24

<sup>75</sup> Durant la période 2018-2023, on dénombre 52 articles publiés dans une revue (soit 2 articles par enseignants-chercheurs sur 5 ans) et 70 communications dans des congrès. 23 thèses ont été soutenues au cours de la même période, soit presque une thèse soutenue tous les deux ans par enseignants-chercheurs habilités à diriger des recherches.

enseignants-chercheurs), réalité virtuelle et augmentée (2 enseignants-chercheurs), impact environnemental du numérique (1 enseignant-chercheur), science des données pour l'aide à la décision (6 enseignants-chercheurs), modélisation aléatoire en finance (4 enseignants-chercheurs).

**Selon le comité, cette structuration d'une recherche portée par 25 enseignants-chercheurs répartis entre 6 laboratoires et développant 7 axes de recherche a pour conséquence une assez grande dispersion qui porte préjudice à la lisibilité et la visibilité de l'activité scientifique de l'ENSIIE.** L'établissement en fait d'ailleurs lui-même le constat en pointant, parmi ses faiblesses relevées au cours de la période évaluée, une « recherche éclatée », et plus généralement, le « manque d'une stratégie de recherche propre à l'école et fédérée ». Ce n'est pourtant que récemment qu'un effort de restructuration a été engagé, sous l'impulsion d'une nouvelle direction de la recherche. La première traduction tangible de cet effort a consisté à élaborer, en concertation avec les enseignants-chercheurs de l'école, un synoptique reliant les 7 axes de recherche entre eux, et faisant apparaître des domaines d'applications socioéconomique ou environnementale découlant de l'entrecroisement de ces axes. **Ce synoptique, difficilement lisible (au sens littéral), est apparu au comité d'une grande complexité, et il ne lui a donc pas permis d'atténuer l'impression de dispersion qui résulte de l'analyse de la structuration actuelle.**

Au-delà de ce premier travail, l'école entend désormais se doter d'une « vraie stratégie de recherche fédérée et pilotée » qui articule, au sein d'une politique cohérente, tous les aspects de ses activités scientifiques (axes de recherche, cartographie des compétences, actions de valorisation et de communication, politique de soutien et financement par les chaires, plan de formation et gestion des carrières des enseignants-chercheurs). Enfin, l'ENSIIE n'envisage pas pour l'heure de créer son propre laboratoire, préférant s'orienter vers l'émergence d'un « laboratoire sans murs<sup>76</sup> » fédérant les enseignants-chercheurs autour d'une identité thématique commune. L'école annonce ainsi vouloir se « positionner sur la souveraineté numérique et la sobriété » et avoir d'ores et déjà orienté sa politique de recrutement en ce sens au cours des dernières années.

**En s'en tenant strictement à la période de référence, le comité constate en définitive que les avancées en termes de structuration et de pilotage de la recherche demeurent modestes. L'ENSIIE est en effet pour l'essentiel restée dans une structuration telle qu'une partie de la valorisation de sa production scientifique lui échappe (en raison de la répartition de ses enseignants-chercheurs dans des laboratoires externes). Cette structuration repose par ailleurs sur des axes dont la variété complique l'émergence d'une identité scientifique forte.** Toutefois, la visite sur site a permis de constater, de la part de l'établissement, une forte volonté de transformer son image, en identifiant davantage l'école à un lieu où se fait aussi de la recherche (et non plus seulement un lieu où se déroulent les activités de formation, la recherche s'effectuant dans les laboratoires extérieurs). **Dans cette perspective, le comité recommande à l'établissement de poursuivre son projet de « laboratoire sans mur » et d'identifier, à partir de ses axes de recherche actuels, des projets scientifiques qui pourraient rassembler tous ses enseignants-chercheurs autour de la thématique de la souveraineté numérique et de la sobriété.**

---

<sup>76</sup> Entretiens.

# Table des matières

|  |           |
|--|-----------|
| <b>Messages-clés de l'évaluation .....</b>   | <b>3</b>  |
| <b>Présentation de l'établissement.....</b>  | <b>5</b>  |
| 1 / Caractérisation de l'établissement et de son territoire .....  | 5         |
| 2 / Recommandations de la précédente évaluation (rapport publié le 25 septembre 2019).....   | 7         |
| 3 / Rapport d'autoévaluation et visite de l'établissement .....  | 8         |
| <b>Avis développé sur l'établissement.....</b>   | <b>10</b> |
| 1 / Forces principales.....  | 10        |
| a / Une nouvelle équipe de direction dynamique, dont le projet stratégique suscite la confiance et l'adhésion des personnels .....               | 10        |
| b / Des partenariats territoriaux riches avec les collectivités et les entreprises .....   | 11        |
| c / Une formation solide, tournée vers l'industrie et l'international, et enrichie par plusieurs partenariats académiques sur le site .....      | 12        |
| d/ Des locaux et des équipements de qualité qui soutiennent le développement de l'établissement.....   | 14        |
| 2 / Faiblesses appelant une vigilance particulière .....   | 15        |
| a / Une démarche qualité inachevée, qui ne permet pas de garantir la maîtrise des risques et la continuité d'activité .....                      | 15        |
| b / Des partenariats académiques importants, qui restent à traduire formellement dans des conventions alignées avec la stratégie de l'école..... | 16        |
| c / Un pilotage des ressources humaines et financières qui reste à consolider pour accompagner la stratégie de l'école.....                      | 17        |
| d / Une dispersion des activités scientifiques qui nuit à la visibilité et à la valorisation de la recherche de l'école .....                    | 19        |
| <b>Table des matières .....</b>  | <b>21</b> |
| <b>Observations du directeur de l'ENSIIE .....</b>   | <b>22</b> |
| <b>Organisation de l'évaluation.....</b>   | <b>23</b> |

# Observations du directeur de L'ENSIIE



Évry-Courcouronnes, le 9 mars 2026

Hcéres  
Monsieur Pierre Glaude  
Directeur du département Établissement  
19 rue Poissonnière  
75002 Paris, France

Réf: PG/2026-025\_IB/HCERES/03-2026

Objet : Rapport définitif d'évaluation de l'ensiIE – Campagne 2024-2025 (Vague E)

Monsieur le Directeur,

À la suite de la transmission du rapport définitif d'évaluation de l'École nationale supérieure d'informatique pour l'industrie et l'entreprise (ensiIE), dans le cadre de la campagne d'évaluation 2024-2025 (vague E), je vous informe que l'établissement n'a pas d'observations particulières à formuler.

En conséquence, le rapport nous convient en l'état et peut être joint au dossier en vue de sa publication.

Je vous remercie, ainsi que l'ensemble des membres du comité d'experts, pour la qualité du travail réalisé dans le cadre de cette évaluation.

Je vous prie d'agréer, Monsieur le Directeur, l'expression de ma considération distinguée.

Imed BOUGHZALA  
Directeur Général

le 10/03/2026 10:29:14 Z

# Organisation de l'évaluation

La visite de l'évaluation de l'École Nationale Supérieure d'Informatique pour l'Industrie et l'Entreprise (ENSIE) a eu lieu du 29 avril au 30 avril 2025. Le comité était présidé par **Monsieur Thierry Soriano**, professeur des universités en automatique et ingénierie des systèmes mécatroniques, Vice-président développement des axes stratégiques de l'Université de Toulon et directeur scientifique pour le laboratoire COSMER du projet collaboratif ANR/ASTRID ROBOSCO.

Ont participé à cette évaluation :

- **Madame Anna Biauxque**, élève ingénieur en ingénierie informatique en dernière année (parcours ingénieur approfondissement Système d'Information d'Entreprise) à Telecom Nancy, ancienne présidente du Bureau national des élèves ingénieurs (BNEI), ancienne présidente du BDE à Télécom Nancy et jeune déléguée pour les Jeunes Ambassadeurs pour le Climat (JAC) ;
- **Monsieur Nicolas Gayton**, directeur de Sigma Clermont, professeur des universités et ancien responsable de l'équipe de recherche Mécanique, Génie Mécanique, Génie Civil, Génie Industriel à l'Institut Pascal à Clermont ;
- **Madame Laurence Malpot**, secrétaire générale à l'IMT Atlantique Bretagne Pays de la Loire École Mines-Télécom, ancienne Directrice administrative Campus santé de l'Université de Rennes 1 et ancienne Secrétaire générale de Rennes School of Business.

**Monsieur Nicolas Chaigneau**, conseiller scientifique coordinateur, et **Madame Megan Wadriako**, chargée de projet, représentaient le Hcéres.

L'évaluation porte sur l'état de l'établissement au moment où les expertises ont été réalisées.

On trouvera les CV des experts en se reportant à la Liste des experts ayant participé à une évaluation par le Hcéres à l'adresse URL <https://www.hceres.fr/fr/liste-des-experts-ayant-participe-une-evaluation>.

Évaluation des universités et des écoles

Évaluation des unités de recherche

Évaluation des formations

Évaluation des organismes nationaux de recherche

Évaluation et accréditation internationales



19 rue Poissonnière  
75002 Paris, France  
+33 1 89 97 44 00

